

Titre : 72% des personnes actives résistent au relèvement de l'âge légal de départ à la retraite

ENQUÊTE

Les Marocains inquiets pour leur pension

72% des personnes actives résistent au relèvement de l'âge légal de départ à la retraite

La proportion des départs anticipés au Maroc 2 fois inférieure à la moyenne internationale

Le Maroc est l'un des seuls pays où l'âge de départ souhaité par les actifs rejoint l'âge réel de départ à la retraite. En moyenne, plus d'un actif sur deux est opposé, en effet, au relèvement de l'âge légal de départ à la retraite. Cette tendance a augmenté dans la plupart des pays, y compris le Maroc où la proportion des actifs a augmenté de 16 points par rapport à 2007. C'est ce qui ressort de la dernière enquête du Baromètre 2010 sur les retraites réalisé par le cabinet français d'expertise financière Gfk et publiée par la société AXA Assurances.

Autre élément important à signaler : la proportion des départs anticipés volontaires au Maroc est presque 2 fois inférieure à la moyenne internationale (19% vs 36%). Ce chiffre est en baisse en comparaison avec l'enquête de 2008 (25% contre 19%).

L'enquête fait ressortir aussi que la majorité des actifs marocains (72%) résiste à l'augmentation de l'âge légal de départ à la retraite tous pays confondus, y compris le Maroc.

Selon la même source aussi, les marocains, même s'ils sont légèrement moins positifs que dans les autres pays, associent à la retraite des images positives de repos, loisirs, et plus de temps à consacrer à la famille et aux proches. La différence entre le Maroc et les autres pays s'illustre à travers des préoccupations légèrement plus importantes sur les difficultés liées à la vieillesse, relève-t-on de même source.

L'enquête soulève, en outre, la problématique de connaissance des revenus à la retraite. D'après elle, le tiers des actifs marocains n'a pas ou peu de visibilité par rapport à cette donnée.

Le sondage révèle également que les 70% des Marocains informés sont pessimistes quant à leur futur niveau de revenu (Cette tendance s'est accentuée

entre 2007 et 2010 : seulement

16% déclarent en 2010 que leurs revenus seront suffisants, contre 34% en 2007.)

En revanche, les retraités quant à eux se contentent de leurs revenus : 37% estiment leurs revenus suffisants, voire très suffisants. Les nouveaux retraités sont, quant à eux, plus satisfaits de leurs revenus que leurs aînés retraités.

Par ailleurs, même si le rôle de l'état reste encore important auprès des actifs Marocains, 57% d'entre eux comptent sur d'autres sources de revenus (épargne retraite privée : 30%, épargne retraite via employeurs : 20%, investissements immobiliers : 7%).

Plus les Marocains sont jeunes, plus ils comptent effectivement sur celles-ci, indique l'étude.

Celle-ci révèle a conclu également que seuls 44% des actifs marocains envisagent de continuer à travailler pour garantir leurs revenus, contre 62% à l'international. Elle a relevé aussi que des départs anticipés en nombre dans la majorité des pays où une politique d'encouragement a prévalu. Or, aujourd'hui, le Maroc fait partie des pays les moins incitatifs. La proportion des départs anticipés (volontaires ou imposés) s'est établie à 22% en 2010, contre 43% en 2007. Il est à noter que cette enquête vise 26 pays dont le Maroc, où un échantillon composé de 500 actifs et 500 retraités marocains a été interrogé sur la perception, l'âge, le niveau et la préparation de la retraite.

Lancée pour la première fois en 2005 à l'échelon de 15 pays, et élargie en 2007 à cinq pays, dont la Chine, l'enquête vise à comprendre la manière dont les attitudes et les comportements, tant chez les actifs que chez les retraités, se ressemblent ou se différencient dans divers contextes nationaux. C'est en 2007, faut-il le souligner, que le Royaume a intégré

le «Baromètre Axa de la retraite». Il devient alors le premier pays africain et arabe à en faire partie.

Parmi les pays concernés par l'étude: Allemagne, France, Portugal, Espagne, Canada, Chine, Etats-Unis, Grande-Bretagne, Inde, Indonésie, Malaisie....

Basé sur l'aspect sociologique, ce baromètre vise à comprendre les attitudes du public à l'égard de la retraite en confrontant les idées reçues à la réalité pour proposer une vision internationale. Il vise aussi à étudier bien des faits concrets – âge de départ à la retraite (souhaité, anticipé et réel), revenus dont disposent les retraités, etc. – que les attentes, attitudes, façons d'appréhender cette phase importante de la vie (loisirs, relations, santé, etc.).

Il vise enfin à faire ressortir les attentes et perceptions des actifs vis-à-vis de la retraite et les expériences et actions des retraités, puis comparer les résultats des différents pays du périmètre de l'étude.

Cette enquête intervient dans un contexte où une étude sur la réforme des systèmes de retraite au Maroc est en cours de finalisation. Le processus de **réforme des retraites au Royaume dure, au fait, depuis 1997.**

L'étude, dont le coût s'élève à plus de 8 millions de DH, devrait alors aboutir à une réforme globale des régimes de retraites et offrir un système présentant toutes les conditions de pérennité du secteur. Plusieurs mesures sont ainsi proposées. Il s'agit essentiellement de porter l'âge de retraite à 62 ans, d'augmenter les taux de cotisation, de maintenir les caisses selon leur configuration actuelle, de les regrouper dans deux pôles ou d'instaurer, à terme, une caisse unique.

A. CHANNAJE